

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 19 juin 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019**

**2019 SG 25** Subvention (13.000 euros) à l'association Comité d'Action Sociale en faveur des Originaires des Départements d'Outre-Mer (CASODOM) (1<sup>er</sup>) pour l'accompagnement social des originaires d'Outre-Mer et l'organisation de la manifestation intitulée « Les talents d'Outre-Mer » en 2019.

**M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Comité d'Action Sociale en faveur des Originaires des Départements d'Outre-Mer - CASODOM ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Emmanuel GRÉGOIRE, au nom de la 1<sup>ère</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 13 000 euros est attribuée au Comité d'Action Sociale en faveur des Originaires des Départements d'Outre-Mer - CASODOM, 7 bis rue du Louvre 75001 Paris, pour l'aide et l'accompagnement social pour les originaires de l'Outre-Mer et l'organisation de la manifestation intitulée « Les talents d'Outre-Mer » en 2019.

Article 2 : La dépense correspondante d'un montant de 10 000 euros pour l'action sociale et 3 000 euros pour la manifestation « Les talents d'Outre-Mer » sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2019 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**